

Contamination résiduelle de la rivière Chaudière : Nouveau rapport

Dossier de la rédaction de H2o
November 2017

La ministre Melançon rend public le troisième rapport du Comité expert

Un peu plus de quatre ans après l'accident ferroviaire de Lac-Mégantic et à l'occasion du colloque-forum "L'après Lac-Mégantic : des leçons à tirer", le troisième rapport du Comité expert sur la contamination résiduelle de la rivière Chaudière par les hydrocarbures pétroliers dresse un bilan rassurant de la situation.

En rendant public ce rapport ainsi que trois autres rapports de projets, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, met à la disposition du public les derniers résultats des travaux menés par le Ministère, qui s'ajoutent à une liste importante de publications scientifiques concernant les impacts environnementaux associés à ce triste événement. Ce rapport fait état de la diminution de la contamination des sédiments et de l'amélioration de l'état des communautés benthiques (les organismes vivant sur le fond des cours d'eau). Après avoir mené à bien un premier plan d'action sur la rivière Chaudière, réalisé principalement en 2014-2015, puis un second plan d'action, réalisé de 2015 à 2017, le Comité expert recommande maintenant la reprise du suivi de la qualité des sédiments, des communautés benthiques et des communautés de poissons après un délai de cinq ans, soit en 2022. "Les résultats obtenus dans la rivière Chaudière montrent que les plans d'action basés sur la science que nous avons mis en œuvre ont porté leurs fruits. Aujourd'hui, la rivière retrouve lentement sa qualité originale pour le plus grand bien de ses riveraines et de ses riverains. Je tiens à remercier le Comité expert pour son apport essentiel à ce travail de vigie", a déclaré la ministre.

À

FAITS SAILLANTS

Troisième rapport du Comité expert sur la contamination résiduelle de la rivière Chaudière par les hydrocarbures pétroliers

La contamination des sédiments du lac Mégantic par les hydrocarbures pétroliers a diminué de façon marquée de 2013 à 2015. Dès juin, à l'été 2015, aucun échantillon ne dépassait la valeur de référence d'effets aigus (VRA).

La contamination des sédiments de la rivière Chaudière par les hydrocarbures pétroliers a diminué de façon importante de 2013 à 2016. L'étendue de la contamination a également diminué, les dépassements de la VRA, qui s'étendaient sur 80 kilomètres en aval de Lac-Mégantic en 2013, étant passés à 5,3 kilomètres en 2016.

Le suivi des communautés de poissons montre une augmentation de l'abondance et de la biomasse des poissons de 2014 à 2016. Cependant, l'indice d'intégrité biotique des poissons ne s'est pas amélioré et le pourcentage de poissons présentant des anomalies de type DELT (déformations, érosion des nageoires, lésions et tumeurs), très élevé en 2014, est resté élevé en 2016.

est demeuré aussi élevé en 2016. Toutefois, les hydrocarbures pétroliers ne s'accumulant pas dans la chair des poissons, ceux de la rivière Chaudière et du lac Mégantic peuvent être consommés en suivant les recommandations du Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce.

On observe une amélioration de l'état des communautés benthiques. Certains groupes d'organismes benthiques sensibles à la pollution, absents des 7,5 premiers kilomètres du cours d'eau en 2013, réapparus en 2014, étaient toujours présents en 2015. La qualité observée en 2015 était globalement comparable à celle de deux tributaires de la rivière Chaudière non exposés au déversement;

Une analyse sommaire des résultats de 2016 montre aussi des signes de rétablissement dans des zones de sédiments fins : une diminution de l'abondance de certains groupes d'organismes tolérants aux hydrocarbures pétroliers, au profit de groupes qui y sont plus sensibles.

Rapports du Comité expert sur la contamination résiduelle de la rivière Chaudière par les hydrocarbures pétroliers